

AVIS D'ATTRIBUTION DE LA CONVENTION
SUITE A LA CONSULTATION « N° 07 / 2023 »

Conformément aux résultats de la consultation N°07/2023 du 27/11/2023 émanant des travaux de la commission d'ouverture, d'évaluation et du choix des offres du FGCMPI, relatifs aux **travaux d'aménagement de la représentation régionale du FGCMPI de Chlef**, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que l'offre la moins disante et la plus avantageuse est celle présentée par l'**ETB HARAHRI ABDELKADER** comme reflété par ordre croissant dans le tableau ci-dessous :

Classement	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
01	HERAHRI ABDELKADER	8 492 458,80
02	MAYSOUM MOHAMED	9 226 903,00
03	ABDELALI EL HADJ	9 431 285,50
04	ZITOUNI KADDOUR	9 471 745,50
05	EURL FACI ABDELAZIZ	9 601 515,00
06	MAMOU MOHAMED	9 699 333,00
07	BENMIMOUNE ISMAIL	9 726 643,50
08	MAYMOUN AHMED	10 452 543,50
09	GHILI LYES	11 124 953,00
10	GACI BELKACEM	11 189 332,00
11	BOUCHIBANE ABDELLAH	11 767 910,00

Les soumissionnaires ayant participé à cette consultation, désirant avoir des renseignements sur l'évaluation, doivent se rapprocher des services du FGCMPI dans les (03) trois jours qui suivent cet avis.